

---

## Réunion publique transition écologique du 18/06/24 sur la thématique des déchets Compte-rendu

---

*Note : ce compte-rendu est un complément à la présentation jointe, développée le service déchets de la CALL lors de la rencontre du 18 juin 2024.*

### **Introduction**

Cette réunion publique a lieu dans le cadre de la politique environnementale de la commune, mais aussi de son engagement en faveur de la démocratie participative. Elle s'inscrit à la fois dans la volonté de la ville de porter des projets écologiques (plan de sobriété, plan de sensibilisation des équipes pédagogiques des écoles, plan abeilles, Repair Café...) et dans la démarche de participation des habitants (à l'instar des ateliers mobilité).

Ce temps d'échange sur le thème des déchets est le troisième atelier, après le temps généraliste sur la transition écologique avec l'ambassadeur développement durable de décembre 2023 et l'atelier sur la question de l'eau avec les services de la CALL en février 2024.

### **Remarques complémentaires à la présentation jointe**

- Les participants ont réagi à l'augmentation de la TEOM. Des éléments de réponse ont été apportés par la CALL à ce sujet, cette hausse étant notamment due aux conséquences de la crise sanitaire, des réformes fiscales récentes, à l'augmentation des taxes incombant à la CALL et à de nouvelles obligations réglementaires qui engendrent des coûts supplémentaires.
- Pouvoir des consommateurs sur la réduction des déchets : Importance de l'adaptation de l'offre des distributeurs aux consommateurs – si on se met à acheter avec moins d'emballage ou en vrac, les distributeurs vont s'adapter et proposer de plus en plus de produits de ce type et on pourra consommer plus « proprement » et produire moins de déchets. Cela peut éviter aussi l'augmentation des coûts liés au traitement des déchets et donc leur répercussion sur les consommateurs via les taxes. On peut aussi avoir des initiatives citoyennes individuelles ou collectives pour diminuer les déchets (cf la création de Repair Cafés par exemple, comme « Tournevis & Tasse de thé, le Repair Café bullygeois, qui a présenté son projet et ses actions lors de cette discussion).
- Compostage / législation récente sur le sujet : les collectivités ont l'obligation légale de mettre à disposition des moyens de compostage aux habitants mais les habitants n'ont pas l'obligation légale d'avoir un composteur chez eux.